

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Xavier Bonnet, Maire**.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, Mme Laurence Luneau, Mme Véronique Jousset, M. Benoît Payen, Mme Marie-Gabrielle Carré, M. Philippe Bretaudeau, Mme Anne Leroy Ruiz, M. Bernard Bellanger, M. Dominique Poilane, Mme Blandine Elain, M. Laurent Maldelar, M. Christophe Butruille, M. Stéphane Aiello, Mme Patricia Mary, Mme Alexia Pirois, Mme Lamia Bacher, Mme Sonia Sanchez, Mme Marie-Claude Bailliard, Mme Marie-Noëlle Guittet, M. Eric Betschart, M. Franck Nicolon, Mme Françoise Clénet, Mme Gaëlle Romi.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient absents excusés :

M. Christian Peulvey (procuration à Mme Véronique Jousset), M. Jean-Pierre Landreau (procuration à M. Dominique Poilane), Mme Christelle Amiaud (procuration à M. Philippe Bretaudeau), Mme Séverine Blanloeil (procuration à Mme Alexia Pirois), M. Etienne Teilliais (procuration à M. Xavier Bonnet), M. Yves Mignotte, (procuration à M. Franck Nicolon).

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle Romi

Assistaient également au titre des services : M. Nicolas Depeut, Directeur Général des Services, et Mme Karine Dumortier, Secrétariat Général.

Date de la convocation : 09 octobre 2020

Présents :	23
Excusés :	6
	(6 pouvoirs)
Absents :	
Votants :	
En exercice :	29

Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes, le ..... 26 OCT. 2020 .....

Publiée et affichée, le ..... 26 OCT. 2020 .....

**Délibération n° 20.10.23**

**CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT  
URBANISME  
Affaires diverses**

- ♦ **Avis portant sur l'autorisation d'exploiter et d'obtenir l'extension de la carrière « La Margerie » sur la commune de Gorges**

**Monsieur le Maire rappelle que,**

La société AUBRON & MECHINEAU a déposé en Préfecture une demande en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter et d'obtenir l'extension de la carrière « La Margerie » sur la commune de Gorges.

La demande d'autorisation est soumise à enquête publique du 12 octobre au 13 novembre 2020. Le dossier de demande d'autorisation environnementale soumis à enquête publique, ainsi que les avis obligatoires émis durant l'instruction sont accessibles sur demande auprès du service 'Secrétariat général' aux heures d'ouverture du service.

Un commissaire enquêteur a été désigné et siègera à la Mairie de Gorges. La commune de Clisson doit formuler un avis en tant que commune limitrophe. Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à formuler un avis sur ce projet.

**Après avoir entendu le rapport de Monsieur Bernard Bellanger, adjoint délégué à l'urbanisme,**

**Le Conseil municipal,**

VU le dossier avec l'étude d'impact et les plans annexés;

VU l'avis de l'I.N.A.O. en date du 08 août 2019;

VU l'avis de l'A.R.S. en date du 17 septembre 2019;

VU l'avis de recevabilité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, inspectrice des installations classées en date du 17 juin 2020;

VU l'avis assorti de recommandations de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (M.R.A.E.) en date du 15 juillet 2020 et la réponse du pétitionnaire à celui-ci;

VU l'avis favorable de la Commission « Cadre de vie, travaux, voirie, réseaux, bâtiments communaux, proximité et sécurité, urbanisme » réunie le 05 octobre 2020;

**DONNE** un avis favorable au renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'obtenir l'extension de la carrière « La Margerie » sur la commune de Gorges;

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

« Pour extrait conforme au registre »

Pour ampliation et par délégation,  
**Nicolas Depeut**  
Directeur Général des Services

**Xavier Bonnet**  
Maire



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT URBANISME Affaires diverses Avis portant sur l'autorisation d'exploiter et d'obtenir l'extension de la carrière &quot; La Margerie &quot; sur la commune de Gorges

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/10/2020

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/10/2020

---

**Numéro de l'acte :** DEL-201023 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 044-214400434-20201015-DEL-201023-DE

---

**Date de décision :** 15/10/2020

**Acte transmis par :** Angelina LEROUX

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement  
8.8.6. Divers